

41 ANS APRES LE PROJET SPINELLI : UN HERITAGE POUR L'EUROPE

Il y a 41 ans, le Parlement européen approuvait à une large majorité le «projet de Traité instituant l'Union européenne» rédigé avec la contribution d'un comité de juristes européens.

Le commentaire du projet a été publié par l'Université Libre de Bruxelles en 2014.

Ce vote était le résultat de la décision prise par l'Assemblée le 9 juillet 1981, à l'initiative de d'Altiero Spinelli et du Club des Crocodiles, d'assumer un rôle essentiellement constituant en évitant les obstacles d'une conférence intergouvernementale et en adressant le projet directement aux parlements nationaux pour qu'ils l'approuvent sur la base de la Convention de Vienne sur les traités internationaux.

Le projet de 1984 a été le résultat d'un travail parlementaire transparent et participatif impliquant la société civile et le monde académique et a été diffusé par le biais du magazine « Crocodile : Lettre aux parlementaires européens » envoyé aux parlementaires européens et nationaux avec dix mille abonnements dans toute l'Europe, qui est conservé dans les Archives historiques de l'Union européenne.

Face au refus des gouvernements et de la Commission européenne sur l'hypothèse d'une révision des Traités, le Parlement européen devrait abandonner la voie intergouvernementale et inefficace de la convention et s'inspirer de l'initiative du Crocodile.

Bruxelles-Strasbourg 14 février 1984